

La Paparelle



ASSOCIATION POUR
L'ÉTUDE ET LA SAUVEGARDE
DE LA VALLÉE DE CERVIERES

Association créée en 1969
Agréée par le Ministère de l'environnement n°72085
72 le chef lieu 05100 Cervières



n°1

ÉDITORIAL

Ce journal de l'A.E.S.C. nous a semblé être devenu indispensable pour informer les Cerveyrins en raison des actualités locales de plus en plus diversifiées et complexes depuis quelques années.

Communiquer et informer pour aider à se faire une opinion sur l'avenir de notre vallée et ainsi, créer un lien entre les gens, voilà les buts que nous nous sommes donnés à l'A.E.S.C.

Ce premier journal est dense car nous tenons à préciser très clairement notre position et nos objectifs.

Nous présentons les différents dossiers sur lesquels L'Association travaille et vous informerons de leur avancée dans chaque numéro.

Une rubrique, LA VIE CERVEYRINE relatara les différents évènements dans notre commune.

LA PAPARELLE se veut ouverte et propose aux personnes qui aimeraient faire paraître un article, une recette, ou autre de nous contacter.

Bonne lecture à tous.

Origine du mot Paparelle :

Roger MERLE dans son livre « IMAGES DU BRIANÇONNAIS » à la page 66 nous apprend que « le dimanche à la sortie de l'église on lisait la « paparelle » qui était un journal parlé relatant les événements de la commune ». Voilà pourquoi, nous avons eu l'idée de donner à notre journal le titre « Paparelle » .

Dictionnaire Provençal
GARCIN

PAPARELLE : « celles que l'on attire avec de la semoule = les gourmandes »

Nous déduisons : se délecter de quelque chose

Curiosité pour...

« La papa ré lo »

ce divertissement qui n'est plus à la mode depuis 1900 m'a été raconté par un de mes oncles, Romain, frère de ma mère, qui y avait participé dans sa jeunesse, donc vers 1880 et à plusieurs reprises.

Peut-être une survivance des rôlets chers au Moyen âge.

Le dimanche, à la sortie de la messe, (à cette époque les offices sont très fréquentés), un jeune homme, perché sur un traîneau ou sur la margelle en pierre de la fontaine de la place, tire de sa poche un long papier fait de feuilles juxtaposées et lit aux nombreux curieux assemblés, l'article préparé la veille par quelques jeunes gens délurés. C'est ce papier qui se nomme « la pa pa ré lo » .

Invariablement ; l'orateur commence par ces mots (tout le discours est en français):

« Braves gens qui m'écoutez, je vais vous raconter... »

Qu'apprend-on ainsi à la population ? quelques fredaines de jeunes gens, une rapine d'un spécialiste de vols- qu'on ne nomme pas- quelques tours d'adresse de tel autre.

Rien de trop méchant, me dirait mon oncle. Inutile d'ajouter que ceux dont la conscience n'était pas tranquille ne faisaient pas partie du public.

Tiré des cahiers de Mamès Faure Brac instituteur à Gap décédé en 1979

"la parparello" Aymard Chabrand "Vieilles coutumes et traditions briançonnaises"

conférence faite au C.A.F. à Briançon le 16 Août 1901

"lorsqu'un jeune homme et une jeune fille, après avoir badiné le long des routes fleuries de l'amour, faisaient fi de la conclusion légitime, seule en honneur dans nos montagnes, respectueux des lois de la famille, la jeunesse du lieu à Cervières notamment, leur infligeaient ce que l'on appelait "una parparello".

Cette coutume facétieuse tirait son nom d'une feuille immense de papier, (sur laquelle des littérateurs villageois qui parfois ne manquaient pas de sel, écrivaient l'histoire heureuse et malheureuse des amours des jeunes impudents et qu'un lecteur hardi communiquait à la foule sur la place de l'église, au sortir de la messe. La leçon était sans doute cruelle! Mais elle avait une allure qui loin d'éveiller une austère indignation, excitait les auditeurs de nature primesautière, à des éclats de rire inextinguibles".

PRÉSENTATION DE L'A.E.S.C.

Créée à la fin de l'année 1969, L'A.E.S.C. a pour but de promouvoir et d'encourager toute recherche désintéressée portant sur les richesses naturelles et culturelles du bassin de la Cerveyrette, (faune, flore, architecture, sites arts populaires, patois...) et d'aider à son développement équilibré qui tienne compte de la nécessité de les protéger.

L'A.E.S.C. s'est constituée à l'initiative d'amoureux de Cervières, habitants, estivants, scientifiques pour soutenir les Cerveyrins face au danger d'un projet d'aménagement d'une station d'au moins 15 000 lits dans la haute vallée.

L'A.E.S.C. fit son cheval de bataille l'association des défenses de la nature et de l'agriculture. A cette époque les propriétaires étaient menacés par l'expropriation de leurs terres.

Le territoire de la commune de Cervières disposant d'un capital inestimable était donc condamné à la dévastation. Les agriculteurs seraient spoliés de leurs outils de travail par la force des pouvoirs publics. Ces richesses, les Cerveyrins voulaient bien les mettre à la disposition du tourisme pour peu qu'il ne le détruise pas au nom de la rentabilité.

Des circonstances historiques et géographiques ont permis à Cervières de conserver quasi intacts des paysages et un milieu biologique remarquable qu'il convient de transmettre aux générations de demain. Le cas de Cervières est exemplaire en ce sens qu'il présente une communauté humaine qui a cherché à faire coexister une exploitation rurale des richesses naturelles et certaines formes de tourisme respectueuses de ces richesses.

Aujourd'hui le danger semble écarté grâce à la ténacité des Cerveyrins et à tous ceux qui les ont aidés à défendre leur patrimoine naturel. Au cours des dernières décennies, la prise de conscience par la société de la nécessité de préserver l'environnement a aussi contribué à sauver notre vallée.

Les pouvoirs publics qui voulaient imposer de grandes infrastructures pour des raisons purement économiques, veulent aujourd'hui, sous l'influence de l'Europe, préserver ces espaces naturels désignés sous le terme de sites d'intérêt communautaires.

Fidèle à la pensée de nos prédécesseurs, L'A.E.S.C. estime :

- Que notre vallée doit se développer de façon équilibrée.
- Que dans ce but, elle doit maintenir, préserver et favoriser les activités agricoles qui ont su conserver intacts les paysages qui attirent des touristes de plus en plus nombreux.

- Que notre commune dispose d'atouts formidables et d'un inventaire particulièrement riche d'activités pour éviter des projets trop destructeurs pour nos espaces préservés.

- Que le regroupement dans ce but d'un groupe de personnes de même sensibilité à l'égard de notre vallée et de la protection de la nature est indispensable pour porter le projet de sauvegarde et de développement à échelle humaine de la vallée de Cervières.

C'est pourquoi, l'A .E.S.C. s'est réveillée au cours de l'été 2002 pour faire face à des enjeux qui lui semblaient néfastes et parce qu'elle consciente que ne rien faire pour le village de Cervières c'est le laisser mourir.



DOSSIERS EN COURS

PATRIMOINE RELIGIEUX

Depuis l'été 2002., grâce au travail d'André MEYER et de Catherine BÉNARD, l'A.E.S.C. a amorcé un travail concernant la sauvegarde des bâtiments et objets religieux de la vallée :

- participation aux réunions annuelles des services du patrimoine en Briançonnais.
 - Propositions de restaurations de chapelles.
 - Inventaires photographiques des objets des églises et des chapelles.
- Inventaire des dégradations de l'église St Michel.

Ces inventaires font suite à des recherches déjà engagées en 1978 et en 1990.

En 1991, 61 objets ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, parmi lesquels certains ont été proposés au classement.

L'A.E.S.C. souhaite encourager la mise en sécurité, la restauration et même à l'avenir la valorisation de ce patrimoine, pour éviter les vols, dispersions et détériorations de cet héritage religieux avant qu'il ne soit trop tard.

Le 3 Août 1761 il est noté dans un livre de Fondation de 1770 un vol de vases sacrés à

St Michel , « on ne peut découvrir les coupables d'un si grand dommage ».

Le 27 juillet 1692 Saint Michel est occupé par « 60 paysans des escartons sur l'ordre de Catinat, et 5 compagnies en juin 1694."

En 2002, les habitants de Lachau ont proposé de participer à la réfection de la chapelle St Élisabeth. le dossier avance à petits pas , l'Architecte des Bâtiments de France a remis à la Mairie un descriptif.

Frédéric FAURE GIGNOUX suit le dossier. Les travaux ne devraient plus trop tarder à démarrer.

Lors de l'Assemblée générale de 2004, l'A.E.S.C., à pris par vote la décision de proposer son aide à la Mairie de Cervières pour monter un dossier de restauration concernant un tableau religieux classé, tableau considéré comme étant le plus en danger de détérioration.

Afin de réunir quelques fonds, sont à vendre des cartes postales de dessins d'Amalia Domergue, sur les chalets de Cervières.

Dernières nouvelles de ce projet : un courrier a été adressé à la Mairie par les Services de Conservation des Antiquités et des Objets d'Arts des Hautes-Alpes, sur l'ouverture de ce dossier. De plus deux équipes de restaurateurs se sont déplacées pour faire les devis.

L'État subventionne la restauration d'objets classés à hauteur de 50°/° ,

Reste à l'A.E.S.C.de travailler pour obtenir les 20°/° de la région et les 15°/° du Conseil Général « traditionnellement délivrés », si la Mairie est d'accord.

L'A.E.S.C. propose de faire la recherche des 15°/° restant auprès de mécènes.

Nous attendons la décision du Conseil Municipal.

Interpellés par de nombreux articles de presse concernant les futures labellisations NATURA 2000 des Hautes-Alpes et ayant eu par la suite connaissance de l'inscription du Site ROCHE-BRUNE-IZOARD-VALLÉE DE LA CERVEYRETTE sous le code FR 930 à la liste des sites proposés à Bruxelles, l'A.E.S.C. a questionné en décembre 2003 la mairie à ce sujet pour en savoir plus.

Après plusieurs requêtes, notre démarche auprès de la Mairie n'aboutissant pas nous avons cherché les informations auprès des services de l'État.

Il s'agissait pour nous de connaître les intentions de l'État à l'égard de notre commune, sans prise de position systématique, et de les retransmettre aux cerveyrins dans un esprit de vigilance. Il nous semblait impossible d'appliquer la politique de l'autruche dans cette affaire.

Ceci aboutit à une réunion que nous avons organisée à l'intention de la population de Cervières, le 28 janvier 2004 :

2 opérateurs chargés de missions, Madame BRIDDE et Monsieur SUBBE nous ont présenté le cadre juridique des contrats NATURA 2000

ainsi que des exemples dans le Guillestrois.

De plus l'A.E.S.C. a tenu à inviter Monsieur GIRAUD, éleveur à Eyglers que nous remercions vivement d'avoir accepté de s'être déplacé, bénévolement un soir, en plein hiver, bénévolement pour nous faire part de son expérience.

Cette soirée a permis aux cerveyrins de se faire une idée de ce que propose cette labellisation.

Preuve du bien fondé de notre souci de nous informer rapidement sur ce dossier :

Le 6 Mai 2004 s'est tenu à Cervières, la première réunion officielle pour le lancement de la procédure Natura 2000 pour le site ROCHEBRUNE-IZOARD-VALLÉE DE LA CERVEYRETTE en présence du sous

Préfet et de 40 personnes.

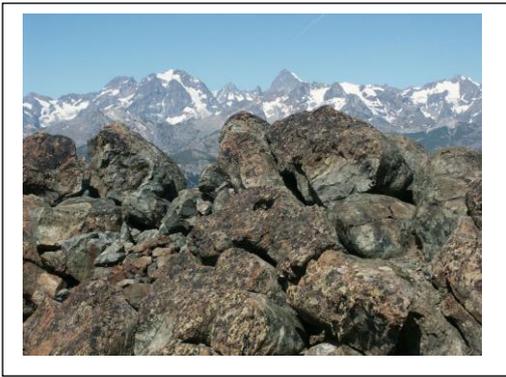
L'A.E.S.C. fait désormais partie du comité de pilotage. Il nous semble indispensable d'être membres actifs et vigilants de ce comité, pour participer pleinement aux futures décisions.

Les premières réunions devraient démarrer prochainement. L'A.E.S.C. informera les cerveyrins des avancées du projet dans la Paparelle.

CHENAILLET

Depuis plusieurs années le massif du Chenaillet attire de très nombreux groupes de randonneurs : lycéens, étudiants, géologues...

Pensant que cette importante fréquentation pourrait constituer un véritable atout pour le développement touristique de la commune (en particulier en ce qui concerne la remise en fonctionnement du centre de vacances « Le Rochebrunne »), l'A.E.S.C. a décidé de prendre contact avec le Centre Briançonnais de Géologie Alpine (C.B.G.A.), responsable du site, pour étudier la question.



Notre interlocutrice : Aurélie Orvain, salariée de l'association, nous a ainsi appris que le site du Chenaillet attirait chaque année quelques 7000 scolaires encadrés par 17 accompagnateurs en montagne sur une période de 12 semaines réparties sur le printemps et l'automne. Et que, par conséquent il y a un réel besoin de logements, en particulier ceux à l'écart

de Briançon, très prisés par les enseignants.

L'association nous a fait également part de son désir de demander à la mairie de Cervières d'accepter et de subventionner un certain nombre de travaux : entretien des sentiers, aménagement de panneaux d'information et de parkings pour les cars, installation d'une plate-forme d'observation près de la cabane des douaniers...

Au printemps 2005, l'A.E.S.C. a participé à un état des lieux sur le terrain et a joué le rôle d'intermédiaire entre la mairie et le C.B.G.A., obtenant pour ce dernier une subvention de 500 euros. Notre collaboration fructueuse s'est poursuivie dans l'été avec une soirée-diapos sur la géologie alpine à la salle polyvalente. Manifestation qui a été reconduite au mois de février dernier avec la participation de nombreux Cerverins et qui sera à nouveau proposée cet été.

POSITION DE L'A.E.S.C. concernant les sports motorisés sur la commune.

Cervières s'est battu en 1972 contre le projet d'implantation et de construction d'une station de ski démesurée dans la haute vallée.

Ce combat fût le point de départ du développement d'un tourisme « doux » protégeant l'environnement et respectant les activités agricoles reconnues comme indispensables à l'entretien de nos montagnes ; excluant tous loisirs motorisés : moto-cross, trials, voitures tous terrains dans les années 1980, motos neiges et quads aujourd'hui.

A l'heure actuelle plus que jamais, l'économie touristique de la commune repose sur la pratique du ski de fond, de la randonnée à ski et en raquettes ainsi que la randonnée pédestre l'été.

Ceci à permis de créer des emplois et de faire vivre une partie du village grâce à la restauration, l'hébergement en hôtel, gîtes ou meublés.

Dans ce contexte, le développement récent, rapide et anarchique de la circulation d'engins motorisés sur la commune est une véritable nuisance diurne et nocturne d'autant que la LOI n'est pas appliquée.

Le site ROCHEBRUNE-IZOARD-VALLÉE DE LA

CERVEYRETTE a été reconnue zone d'intérêt prioritaire quant à la conservation de la faune et de la flore Alpine et inscrite à la liste des Sites NATURA 2000 par l'Union Européenne.

Y laisser circuler des engins bruyants et polluants paraît complètement aberrant et contradictoire. Les équipes de ski de fond internationales qui viendront s'entraîner pour les jeux olympiques de

Turin en 2006, devront elles slalomer entre les scooters et braver leurs dangers ?!!

L'A.E.S.C. adhère aux positions prises par les associations de défense de l'environnement et demande la stricte observation de la LOI afin de préserver et ne pas mettre en péril l'une des rares vallées restée intacte en Briançonnais et ce pour des intérêts individualistes au dépens de l'intérêt général de notre commune.

(Article paru dans la page débat du Dauphiné libéré cet hiver.)

VIE CERVEYRINE :

Cette rubrique se chargera dans chaque numéro de regrouper les petits évènements de notre commune, tout d'abord nous saluons les projets novateurs de notre municipalité :

*Rappelons le démarrage prochain du projet de restauration des chapelles, première élue, la chapelle de Lachau.

*Le projet très avancé de faire revivre notre école avec la venue des enfants de l'école Carlhian Rippert qui viendront régulièrement égayer la cours au centre du village.

*La réalisation programmée d'un local digne de ce nom pour accueillir le four à pain offert à la commune par Sébastien Colomb en 1999 que nous remercions, nous remercions également Dominique Bonnière, un de nos adhérents qui a réalisé bénévolement les plans du futur agrandissement. Réalisation espérée pour l'été 2006.

*Saluons également le travail réalisé par l'Association Sports et Fêtes qui réjouit chaque année notre village, et l'initiative toute récente de Monsieur Grangeray de constituer une chorale à Cervières.

-Heureux chanteurs soyez les biens venus.-

*Soulignons l'existence particulièrement intéressante de l'Association « les Aittes » dont les buts sont la conservation et la réhabilitation du fort des Aittes sous la présidence de Raymond Colomb.

Pour les adhésions et bonnes volontés vous pouvez le contacter au n°6 rue de la Mairie à Cervières.

*Nous pouvons également nous réjouir qu'un groupe de particuliers aient proposé de réaliser bénévolement une fontaine en bois à l'ancienne, comme il en existait à Cervières avant l'incendie.

Il ne reste plus à notre équipe municipale qu'à proposer ce projet au budget prochain et surtout à trouver, en collaboration avec les bénévoles, l'emplacement le mieux adapté et la meilleure mise en valeur de cette future fontaine, témoignage du savoir faire des anciens.

Notons également que chaque été Monsieur Boyer nous propose une conférence très intéressante sur les Fortifications du Briançonnais et le patrimoine militaire.

Nous l'en remercions vivement.

Une petite information qui nous a semblée être passée inaperçue : Cervières a été choisi comme site d'entraînement des fédérations internationales de ski de fond pour les J.O. de TURIN 2006. C'est pour nous un signe encourageant sur la qualité du site de ski de fond que propose notre vallée. Bravo à Roger et Franck et merci.

Rappelons que chaque année, de l'automne au printemps, quelques cerveyrins se réunissent pour un café-belotte tous les quinze jours à l'école et seront heureux cette année encore d'accueillir ceux qui voudront bien les rejoindre.

De plus depuis quelques années les cerveyrins ont le plaisir d'organiser un pot d'accueil pour les nouveaux arrivants venus s'installer à l'année dans notre village, le dernier a eu lieu au mois de décembre dernier.

Nouvelles de nos anciens que notre ami André Meyer visite chaque semaine

Auguste REY est tout heureux d'avoir retrouvé ses 2 hanches après un séjour à Rhône-Azur il regagnera Cervières. **Joséphine Rey** va bien.

Françoise Faure-Brac de L'Alp, notre doyenne, s'est habituée aux mouettes tout en gardant le souvenir de L'Alp. Sa santé se maintient malgré quelques accrocs de grippe.

Françoise Brunet continue à résider discrètement aux Mouettes.

Julie Brunet a retrouvée sa maison à Cervières après avoir passé l'hiver chez Lucie Taxil à Pont de Cervières. Elle n'a pas oubliée ses aiguilles à tricoter.

Marie Faure Brac est en bonne santé mais son cœur reste à Cervières.

Je vous signale le retour à Cervières d'**Odette** qui va essayer de retrouver le goût de l'avenir. Peut-être pouvons nous l'aider en souvenir de sa maman Joséphine.

A l'autre bout de la chaîne apparaissent des tous petits qui rajeunissent Cervières

Votre doyen, ANDRÉ

Saluons la naissance de :

- * Aline Blais, dont les parents sont venus récemment augmenter la population Cerveyrine.
- * Malou Chaumont, qui viendra dans quelques années représenter le hameau de Terre rouge au sein du village.
- * Lou Carlot née ce printemps.

Tous nos vœux de bonheur à :

Florent Chastel et Marie-Claire qui se sont mariés le 14 Mai dernier.
Valérie Folletête et Michaël Chamard dont le mariage sera célébré le 30 juillet prochain

Dernier communiqué : ATTENTION CONFUSION POSSIBLE

L'A.E.S.C. tient à informer les Cerveyrins, visiteurs et amoureux de la vallée de CERVIERES que notre association ne doit pas être confondue avec une autre association récente désignée sous le titre « les amis de la vallée de Cervières », appellation qui suscite la confusion d'autant que ses buts sont très différents de ceux de l'A.E.S.C.

Aussi nous rappelons à nouveau que, L'A.E.S.C. n'est en aucun cas responsable du non goudronnage de la route des Fonds car elle n'est jamais intervenue dans ce sens auprès des décideurs.

Mot de la fin:

Ce premier journal de l'A.E.S.C. inaugure l'été 2005 , nous souhaitons à tous un bon été:

aux agriculteurs une bonne récolte de foins, aux hébergeurs une bonne saison, à nos bergers et aux troupeaux , une bonne transhumance et aux vacanciers un repos réparateur.

Nous vous informons que
l'Assemblée Générale de L'A.E.S.C.
aura lieu le vendredi 22 juillet 2005
à 20h 30
à la salle des fêtes de Cervières.

Nous remercions pour leur participation à la réalisation de ce journal:

Catherine et Marc BENARD, Françoise et Myrtille BRUNET, Vincent
CHAUMONT,

Josianne COLOMB, André MEYER, J.Pierre et Bernadette BRUNET.

(imprimé par nos soins)

**Les cartes postales des chalets et de la traite ont été réalisées par Amalia
Domergue et sont vendues au siège de l'association.**

**Celle de la chapelle de Lachau a été peinte par André Meyer au profit de
l'Association de Soutien aux détenus et leurs familles, L'A.S.D.F.**

